

---

Annonce du vérificateur général des assignats concernant le brûlement de 14 millions de livres en assignats, lors de la séance du 9 nivôse an II (29 décembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Annonce du vérificateur général des assignats concernant le brûlement de 14 millions de livres en assignats, lors de la séance du 9 nivôse an II (29 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 450;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_82\\_1\\_37708\\_t1\\_0450\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37708_t1_0450_0000_5);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

rédigé le présent procès-verbal et avons signé. La cérémonie ayant duré depuis dix heures du matin à trois heures de relevée.

*Extrait conforme :*

FOURNIER, secrétaire-greffier.

Le vérificateur général des assignats annonce qu'il fera brûler aujourd'hui 14 millions de livres en assignats, lesquels joints aux 986 déjà brûlés, feront celle d'un milliard.

Insertion au « Bulletin », renvoi au comité des finances (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Le vérificateur général des assignats présente la Convention nationale qu'il sera brûlé aujourd'hui la somme de 14 millions de livres en assignats, lesquels joints aux 986 déjà brûlés, feront celle d'un milliard, le tout provenant de la vente des domaines nationaux; et qu'il reste en caisse 30 millions, dont 4 provenant aussi de la vente des domaines nationaux et 26 des changes.

Lettre du représentant du peuple Guimberteau, qui annonce qu'il a déjà fait partir en poste 2,761 paires de souliers, données par les communes de Tours, Blois, Amboise.

Insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre de Guimberteau (4).

Jean Guimberteau, représentant du peuple dans la 15<sup>e</sup> division, à la Convention nationale.

« Tours, le 6 nivôse, l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« J'ai reçu cette nuit les détails d'une double victoire complète remportée par nos armées sur les brigands de la rive droite de la Loire qui, pour cette fois, sont anéantis sans retour, et de la déroute de l'armée du scélérat Charette, sur la rive gauche. Tout nous présage qu'enfin ces malheureuses contrées touchent au moment d'être purgées tout à fait du dernier des monstres qui les infectaient.

« La nouvelle de la prise de Toulon est aussi arrivée ce matin. L'enthousiasme est dans toutes les âmes des sans-culottes de la commune de Tours. Les corps administratifs organisent dans ce moment, par mes ordres, une fête civique en mémoire de ces heureux événements.

« Je suis dans ce moment occupé de grandes mesures de sûreté. Je rendrai compte demain à la Convention du dévouement des communes

de Tours, de Blois, d'Amboise et de plusieurs autres. Je ne leur ai dit qu'un mot, et elles se sont déchaussées et se déchaussent tous les jours pour nos braves défenseurs. J'ai déjà fait partir hier en poste 2,761 paires de souliers; j'en ferai partir tous les jours. C'est à qui portera des sabots, personne ne veut désormais porter de souliers que nos phalanges républicaines n'en soient absolument pourvues.

« Vive la République! Ça va! Tout ce qui m'environne est dans l'ivresse de la joie, et je la partage de toute mon âme.

« Salut et fraternité.

« GUIMBERTEAU. »

Le citoyen Bellet, de la section de Bonne-Nouvelle, fait hommage d'une adresse aux républicains, en vers, dédiée à la Montagne.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité d'instruction publique (1).

Suit l'adresse du citoyen Bellet (2).

ADRESSE AUX RÉPUBLICAINS

dédiée à la Montagne.

Quoi! les mains du Français à peine déchaînées  
À l'esclavage encore sont-elles condamnées?  
Ce fier républicain dédaignant tous les rois  
Des tyrans qu'il combat recevrait-il des lois?  
Nos soldats citoyens dédaignant la victoire  
Quilleraient lâchement le sentier de la gloire?  
Nos drapeaux ornent la pompe d'un vainqueur.  
On verrait le Français insensible à l'honneur!  
Ah! périsse plutôt la République entière  
Que de nous voir jamais courber la tête altière  
Sous la main des tyrans et fléchir le genou  
Devant les fers honteux qu'ils préparent pour nous.  
O toi qui des Français règle les destinées,  
Toi l'effroi des tyrans enflamme nos armées,  
Au camp des ennemis guide nos étendards,  
Qu'au cri de liberté leurs bataillons épais  
S'entrechoquent, tombent; qu'une terreur profonde  
S'empare de leurs chefs, de ces féroces du monde.  
Périsse le dernier. Despotisme assassins  
Qui pour régner en paix égorgez les humains,  
Qui seuls avez guidé, pour perdre ma patrie,  
Les parricides mains de monstres en furie,  
Contre nos défenseurs, Marat, Le Peletier  
Bourdon le Montagnard et l'immortel Châlier,  
Tremblez, le Français, ne pour délivrer la terre,  
Jure à ses oppresseurs une éternelle guerre  
Et votre sang coulant en expiation,  
Va de crimes affreux venger ma nation.  
Et vous, nobles de nom, lâches par caractère,  
Qui voulez déchirer le sein de votre mère,  
Qui mettez vos fureurs au nombre des vertus,  
Tremblez, nos bras vengeurs trop longtemps suspendus  
Vont tomber à la fois sur vos têtes parjures  
Et punir des forfaits dont frémit la nature.  
Et vous de l'évangile apôtres imposteurs  
Des décrets du Très-Haut hardis promulgateurs,  
Qui prêchez des vertus et bénissez les crimes,  
Qui guidez le poignard au sein de vos victimes  
Le voile est déchiré, le peuple ami des lois  
Abjure son erreur et recouvre ses droits.  
Le sang coula par vous, féroces fanatiques,  
Tout le vôtre versé sauve la République.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 156.

(2) *Bulletin de la Convention* du 9 nivôse an II (dimanche 29 décembre 1793).

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 156.

(4) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 860, pièce 26.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 157.

(2) *Archives nationales*, carton F<sup>12</sup> 1008<sup>1</sup>, dossier 1519.